Librairie VIDIÈRE, 174, Grande-Rue
DIEPPE

Faites plastifier ici
vos cartes d'État-Major

DIEPPE - EST

CARTE DE FRANCE _ 1/50 000 _ Type 1922

F^LLE XX-8

Eu (XX-7)

Les angles numérotés sur les côtés du cadre correspondent au quadrillage kilométrique de la projection Lambert I zone Nord

R^tes Nat^les N° 40 du Havre à Dunkerque et en Belgique par la Côte — R^tes Nat^les N° 25 du Havre à Lille — R^tes Nat^les N° 314 de Forges-les-Eaux au Tréport

Manceville — vers Eu — St-Valery-sur-Somme (XXI-7)

Dieppe-Ouest (XX-8) — Ganschez (XX-8) — Doudeville (XX-9) — Neufchâtel (XX-9) — Londinières (XX-9)

Cantons :
1. Eu
2. Envermeu
3. Dieppe
4. Offranville
5. Londinières

La déclinaison magnétique correspond au centre de la feuille et au 1^er Janvier 1959

N. G. — N. M. — 0° 91' — 6° 97'

La déclinaison magnétique diminue chaque année de 12 minutes centésimales

Dessiné et publié par l'Institut Géographique National,
d'après des levés stéréotopographiques aériens (restitution à l'appareil Poivilliers),
complétés sur le terrain en 1956.
Reproduction interdite. ·

Nouvelle triangulation. Ellipsoide de Clarke. Nivellement général de la France.
Toutes les cotes figurant sur la carte se rapportent au sol. L'équidistance des courbes est de 10 mètres. Altitude en mètres.
La chiffraison des courbes est disposée de telle sorte que le sommet des chiffres soit orienté vers le haut du terrain.
Dans les cuvettes, la flèche est dirigée vers le fond.
Le tracé des courbes isobathes est tiré des cartes du Service Central Hydrographique.
Ces courbes sont cotées par rapport au niveau de la laisse des plus basses mers.

Echelle 1/50 000

M. 1.000 500 0 — 0 1 2 3 4 5 6 Km.

Autoroute

Routes nationales N. P. (Nat^le prioritaire) ou N. (Nationale)
- de très bonne viabilité — N. P. 14 ou N. 17
- de bonne viabilité — N. P. 21 ou N. 27
- de viabilité moyenne — N. 37

Chemins départementaux D. P. (Dép^l prioritaire) ou D. (Départemental)
- de bonne viabilité — D. P. 216 ou D. 218
- de viabilité moyenne — D. 195
- de viabilité médiocre — D. 28

Autres Chemins empierrés
- régulièrement entretenu
- irrégulièrement entretenu

Ch^in d'exploit., Laie f^te. Sentier mul^r. Sentier, Layon.

Chemins de fer
- à 4 voies
- à 2 voies
- à 1 voie
- à voie étroite : de 1m. de moins de 1m.
- Gare, Station. Halte, Arrêt
- Tunnels : moins de 500m. plus de 500m.
- Voies de service, de garage
- Viaduc. Ponts
- en déblai et en remblai
- déposés : à 1 voie. à voie ét^e de 1 m.

Câbles transporteurs
- de force électrique
- d'exploitation

Haies ou Clôtures végétales. Murs. Murs en ruines

Aérodrome

Bois — Broussailles — Vergers — Plantations — Vignes

Lac ou Etang permanent. Etang périodique. Marais
Source. Puits ou Citerne. Ch^en d'eau. R^ervoir
Canal navigable : Port, Gare, Ecluse
Côte accore. Grève et Dunes
Sables et Rochers couvrant à haute mer
Profondeurs : Brisants. Hauts-Fonds
Phares : Feu de Port.
Bateau-feu. Sémaph^re. Balise. Bouée.
Eglise. Chapelle. Calvaire
Moulin à eau. Moulin à vent. Eolienne

Limites
- d'Etat avec bornes
- de Département
- d'Arrondissement
- de Canton
- de Commune
- de Camp

Carrières : à ciel ouvert, souter^ne. P^ts de Mine
Population en milliers d'habitants — 0.8 — 13.9
Points Géodésiques. Point coté — 60
Courbes : intercalaires, de cuvette — 117 — 128 — 97

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL — 136^bis, Rue de Grenelle - Paris (VII^e)